



Détergent mousse bactéricide fongicide

Propriétés physico-chimiques

- Nature: Liquide limpide parfumé.
- Masse volumique à 20°C: 1035 kg/m³.
- pH (solution aqueuse à 1%): 10,3.

Conditions d'utilisation

- Faire précéder le nettoyage et/ou la désinfection d'un premier rinçage à l'eau potable.
- **Utilisation manuelle:**
 - Diluer le produit à la concentration désirée.
 - Appliquer la solution et laisser agir.
 - **Action bactéricide:**
 - concentration: 5 à 50 ml/l selon le degré de salissures.
 - temps d'application de la solution: 5 mn.
 - **Action fongicide:**
 - concentration: 15 à 50 ml/l selon le degré de salissures.
 - temps d'application de la solution: 15 mn.
 - Rincer à l'eau potable. Utiliser une raclette pour faciliter le rinçage des sols.
 - Laisser sécher.
- **Utilisation avec un système générateur de mousse (canon à mousse, centrale mousse):**
 - Ce système permet de doser et de distribuer automatiquement la solution de produit.
 - Le dosage se fait proportionnellement à la quantité d'eau utilisée et doit être réglé par le Service Technique DiverseyLever.
 - Appliquer sur la surface une couche de mousse d'environ 1 cm d'épaisseur.
 - Laisser agir le temps nécessaire.
 - Rincer à l'eau potable.

Propriétés désinfectantes

- Présente une activité bactéricide selon la norme T 72301 spectre 4 + Lactobacillus CIP 7139 en présence d'eau dure 30°F, en 5 minutes à 20°C, à la concentration de 0,5% V/V.
- Présente une activité fongicide selon la norme T 72301, en présence



D10 7



d'eau dure à 30°F, en 15 mn à 20°C, à la concentration de 1,5% V/V.

Réglementation

- Produit homologué pour les industries alimentaires traitant les produits d'origine végétale ou animale.
N° d'homologation: 9900160, bactéricide à 0,5%, fongicide à 1,5%.
Rincer les surfaces à l'eau potable après désinfection.
- Produit conforme à la législation relative:
 - aux produits de nettoyage du matériel pouvant se trouver au contact de denrées alimentaires (arrêtés du 25/09/85 et textes ultérieurs).
 - à la biodégradabilité des détergents (décret et arrêtés du 24/12/87).
- Rincer à l'eau potable après emploi.

Conditionnement

- Bidon de 20 litres.

Précautions d'emploi

- Stocké dans des conditions normales de température, le produit reste stable au cours du temps.
- Toutes nos formules sont déposées dans les centres anti-poisons de France.
- Produit dangereux: se référer aux conseils de prudence mentionnés sur l'étiquette et à la Fiche de Données de Sécurité.

La Fiche de Données de Sécurité de nos produits **DANGEREUX** peut être consultée et/ou obtenue sur Internet (<http://www.diese-fds.com>) ou par le serveur télématique **DIESE**:

Minitel Vert: 08 36 05 00 99 (décret 87-200 du 25/03/87 et arrêté du 05/01/93).

Les informations données dans ce document sont le résultat de plus de 60 ans d'expérience au service de l'hygiène et des traitements de surfaces industriels. En raison des multiples applications ainsi que des différentes méthodes de travail spécifiques à chaque client, elles ne constituent pas une garantie ni n'engagent la responsabilité de DiverseyLever.


9/11 avenue du Val de Fontenay
F-94133 Fontenay-sous-Bois Cedex
Tél: 01 45 14 76 76 ou +33 1 45 14 76 76
Fax: 01 45 14 76 11 ou +33 1 45 14 76 11
www.diverseylever.fr
Copyright © DiverseyLever France 2000. Tous droits réservés.

